

PROTEGER SON ENTREPRISE : PROTECTION DES DONNÉES ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

jeudi 23 février 2012 de 14h30 à 17h30

Salle Jules HAAG – à la Maison des microtechniques – 18 rue Alain Savary à Besançon

Confrontées aux défis de la mondialisation et à une compétitivité toujours plus intense, les entreprises sont de plus en plus exposées au **risque de perte** ou de **détournement d'informations stratégiques**.

En effet, toute structure dispose d'informations sensibles, pouvant présenter un avantage concurrentiel, qu'elle ne doit donc pas divulguer : accords commerciaux, fichiers clients, idées de développement, etc. Or ces données ne sont pas toujours protégées de façon optimale, et peuvent par conséquent être **captées** par des concurrents, de **manière fortuite** ou **frauduleuse** : travail sur des dossiers sensibles dans des lieux publics, diffusion involontaire d'informations sur des réseaux sociaux, piratage de boîtes mail, etc.

Une entreprise en développement doit savoir **préserver ses idées** et pour cela définir une véritable **stratégie de protection** de ses innovations.

L'ARIATT et Vitagora® vous proposent une après-midi de sensibilisation à la protection de vos données et à la propriété industrielle.

ORDRE DU JOUR

LA PROTECTION DES DONNÉES – Commandant THOMAS - Direction Régionale du Renseignement Intérieur

- Panorama des informations sensibles de votre entreprise
- Méthodes légales et illégales de renseignement sur votre entreprise
- Comment protéger votre entreprise face à ces menaces et attaques



DE L'IDÉE DU PROJET À LA COMMERCIALISATION : COMMENT INTERVIENT LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ? – M. JEUNE, directeur de l'Agence Régionale d'Information Stratégique et Technologique – M. MULENET, Responsable régional de l'Institut National de la Propriété Industrielle



- L'idée : la recherche d'information
- La R&D : la sécurisation des projets (traçabilité, confidentialité)
- Le lancement : les stratégies de protection
- L'exploitation commerciale : valorisation, gestion et défense des titres de propriété industrielle

Inscription indispensable à l'ARIATT ou VITAGORA (30€ pour les non adhérents à ces structures)



ENTREPRISE : -----

Nom : ----- Prénom : ----- Fonction : -----

Tél. : ----- / ----- / ----- / ----- / ----- Fax : ----- / ----- / ----- / ----- / ----- Mail : -----

Réunion : Participera Ne participera pas

Contact : **ARIATT**: Tiphaine PARDONNET - Tél : 03 81 25 04 00 - Fax : 03 81 53 52 87 – secretariat@ariatt.fr

VITAGORA : Agathe PENANT – Tél : 03 80 78 97 99 – Fax : 03 80 78 97 95 - agate.penant@vitagora.com